



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commissariats

Question écrite n° 410

## Texte de la question

M. Jean Charroppin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le projet de reconstruction du commissariat de police de Saint-Claude. Par lettre en date du 21 mai 1997, le précédent ministre de l'intérieur avait confirmé la réalisation d'un nouveau commissariat à Saint-Claude, sous-préfecture du Jura, sur un terrain cédé au franc symbolique par la municipalité. Les financements devraient être réalisés en 1998 pour la phase d'études et en 1999 pour les travaux de construction. Compte tenu de l'intérêt majeur de cet équipement à Saint-Claude où s'exprime une attente légitime de la population en matière de sécurité publique, il souhaiterait connaître les intentions actuelles du Gouvernement sur cet engagement et la confirmation de sa réalisation.

## Texte de la réponse

La construction du nouveau commissariat de police de Saint-Claude est une opération dont le principe n'est pas remis en cause. Le programme des besoins immobiliers vient d'ailleurs d'être validé par le directeur général de la police nationale et transmis, le 1er juillet, au secrétariat général pour l'administration de la police de Dijon qui assurera la conduite d'opération de ce projet. Le financement des études à hauteur de 1,2 MF sera examiné dans le cadre de la préparation du prochain exercice budgétaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Charroppin](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 410

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur

**Ministère attributaire :** intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juin 1997, page 2250

**Réponse publiée le :** 18 août 1997, page 2655